

Fiche récapitulative des taux de cotisations

CCN des Cabinets dentaires (N° 3255)

Pack Maintien de salaire / Indemnité de départ en retraite / Indemnité de licenciement

Date d'effet : 1^{er} janvier 2026

Garanties indissociables	Part patronale	Part salariale	Total
Maintien de salaire	0,87 % TA TB	–	0,87 % TA TB
Indemnité de départ à la retraite	0,94 % TA TB	–	0,94 % TA TB
Indemnité de licenciement	1,06 % TA TB	–	1,06 % TA TB
Total offre packagée	2,87 % TA TB	–	2,87 % TA TB

TA : partie de salaire brut dans la limite du plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB : partie de salaire brut comprise entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.